



Association
des Bibliothécaires
de France

Séminaire 2022 – en visio

Présent-e-s :

Régions :

Hélène Brochard (HdF), Loriane Demangeon (Lorraine), Martine Scius (ex-membre du bureau), Chantal Cliton-Ferreux (ex-membre du bureau), Isabelle Martin (VP Lorraine), Catherine Storne (Alsace), Christophe Daniel (Franche-Comté), Aude Pilard (Champagne-Ardenne), Anaïs Arlot (centre), Julien Vidal (PACA-Corse), Céline Flament (Champagne-Ardenne VP), Stella Debord (Languedoc-Roussillon), Romain Lorenzo (Midi-Pyrénées), Marie-Hélène Le Goff (Bretagne), Nathalie Godard (Pays de Loire), , Katia Fondécave (Bourgogne), Julia Morineau-Eboli (Auvergne), Thomas Gomez de Mercado (Rhône-Alpes), Anne-Marie Vaillant (IdF), Magali Meunier (Aquitaine).

Commissions :

Jean-Rémi François (Accessibilité(s), Eléonore Clavreul (International), Monique Calinon (BU/BS), Dominique Lahary (Ethique, Biberéseau), Christian Massault (Ethique, VP Rhône-Alpes), Eleonora Le Bohec (Livrexil), Mathilde Delalande (Jeux), Maxence Heitz (Légothèque), Cyrille Jaouan (Labenbib), Benoît Vrevits (RH), Xavier Galaup (Advocacy), Cécile Trévian (Formation).

ABIS : Pascal Wagner

CN et élections du nouveau bureau

1. Intro - Mot d'accueil par Lorraine Demangeon (Présidente du groupe Lorraine, Vice-Présidente ABF 2019-2021)

Le Conseil National réunit le BN, les présidents des groupes régionaux ainsi que les responsables des commissions.

C'est un Conseil national particulier qui marque la fin du mandat du BN actuel et lors duquel aura lieu l'élection du bureau national 2022-2024. Pour animer cette matinée, plusieurs membres de l'actuel BN sont présentes : Chantal, Hélène et Martine.

De plus, le contexte sanitaire nous a conduites à choisir un format en distanciel, moins convivial que les précédents ou tout un week-end permettait de se rencontrer, échanger et phosphorer ensemble. Malgré ces contraintes nous allons faire en sorte de passer ensemble une journée dynamique, bien que toutes et tous dernières aux écrans.

Au programme de cette journée

Le Conseil national proprement dit aura lieu ce matin et sera l'occasion de revenir sur quelques éléments marquants des trois dernières années. Nous ferons le point sur les dossiers menés, les finances de l'association, sur la représentation de l'ABF, et bien sûr élirons le nouveau bureau.

Cet après-midi (13h30-16h30) sera un temps de présentation ouvert à aux membres des Groupes régionaux, en particulier aux secrétaires et trésoriers.

Nous débutons par un rapide tour de table permettant à chacun de se présenter : rôle dans les groupes régionaux et/ou commissions, contexte professionnel.

2. Bilan du mandat 2019-2021

3 années riches et inattendues !

Une équipe mouvante au sein du BN et des permanents

Le précédent bureau est né du CN mené le 27 janvier 2019 à Dijon, mais a été victime de plusieurs départs consécutifs pour des raisons personnelles ou professionnelles : Sébastien Lagarde, puis Lisa Ferrer, puis Stéphane Dumas en 2019 ce qui a amené à la cooptation d'Hélène Brochard, puis la démission d'Alice en décembre dernier.

Nous devons beaucoup à Alice et nous tenons à la remercier infiniment pour tout l'investissement et le travail acharné qu'elle a engagé pour l'ABF.

Du côté de l'équipe salariée, c'est Olivia de la Panneterie (Déléguée générale) qui a fait part de son souhait de quitter l'association en 2021. Elle a été précieuse pour l'ABF pendant 31 années.

Puis c'est Valérie Marchand (responsable des finances) qui a souhaité partir vers d'autres horizons à partir de septembre 2021.

En conséquence, la charge de travail a été répartie entre les 3 autres permanents que vous rencontrerez cet après-midi : Aurélie Ayoudj, Mélanie Roson et David Cilia.

Le futur Bureau National qui sera élu tout à l'heure sera l'occasion de redonner un nouvel élan à l'association...

L'ABF c'est aussi une aventure humaine, faite de rencontres et d'échanges qui nous permettent de nous faire grandir professionnellement, et/ou de prendre de la hauteur, ou encore de faire un pas de côté dans nos quotidiens professionnels pour réfléchir et défendre les bibliothèques et les métiers des bibliothèques.

Nous ressortons toutes de ce mandat avec quelques regrets, mais surtout avec beaucoup de positif et avec l'idée d'avoir apporté une contribution au monde des bibliothèques !

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies à tous les niveaux durant ce mandat.

3 années marquées par différentes décisions

Le séminaire de Dijon a été un moment fort où nous avons rédigé un "socle commun des valeurs" :

- inclusion numérique ;
- bibliothèque et citoyenneté ;
- valeur sociale, économique et culturelle des bibliothèques

et décidé d'engager une réflexion sur l'évolution des statuts.

Retour sur les Commissions :

- Création d'une commission "Livres'Exil" qui a pour objectif d'offrir à nos collègues ayant obtenu l'asile en France, des perspectives professionnelles par le biais de l'accès à la formation dispensée par l'ABF, qu'il importera d'adapter à ce type de publics.
- Fusion des commissions Hôpitaux-prison/handicap/illettrisme : Elle a pour mission d'apporter ses réflexions à l'ABF, de proposer des actions à mener en direction des publics concernés et d'accompagner les professionnels dans l'amélioration et/ou l'évolution de leurs pratiques. Les membres de la commission peuvent également être amenés à représenter l'ABF auprès de partenaires institutionnels tels que l'ANLCL, la FILL, les Ministères.....
- Développement de la commission Jeux Vidéo en "Jeux"
- Création d'une commission orientée "Développement durable" , petit nom pour l'instant "commission verte" : l'irruption du covid n'a pas permis d'aller très loin, mais le vrai "démarrage" est en cours.

Open access

Ouverture de l'accès des compte-rendus (Conseil National, Assemblées générales, CA) et de la lettre électronique à toutes et tous, sans condition d'adhésion.

Mise à disposition des cours de la formation d'auxiliaire de bibliothèque sous licence CC, chaque enseignant choisissant le type de licence acceptée.

Libre accès aux congrès 2020 et 2021 en distanciel.

Formation

Ajout de la mention "Dans le cadre de son offre de formation, l'ABF se constitue centre de formation des apprentis".

Journées d'étude

Malgré tout, nous ne nous sommes pas laissés abattre et avons organisé de nombreuses journées d'étude, que ce soit au niveau national ou régional :

Au niveau national :

- 17.01.2019 : Hétérogène ça vous gêne ? Bibliothèques intercommunales municipales associatives, comment travailler ensemble ?
- 16.05.2019 : Démarches participatives : co-construire la bibliothèque avec les enfants et les jeunes
- 04.07.2019 : Bibliothèques et politique de la ville, en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires
- 18.11.2019 : Les bibliothèques spécialisées au service de la diversité des savoirs

- 03.06.2021 : Webinaire "Public jeunesse" en partenariat avec la Petite Bibliothèque ronde
- 12.10.2021 : Citoyenneté : De la communauté à la citoyenneté ?
- 23.11.2021 : Accessibilité et handicap en bibliothèque : vers une organisation pérenne

Au niveau régional plus de 40 journées ont été mises en oeuvre en région, participant ainsi au rayonnement de l'association

Le travail de l'interassociation professionnelle

Ce mandat a été bouleversé par la crise sanitaire !

Mais nous avons la chance d'avoir un milieu professionnel dans lequel nous avons plusieurs associations dynamiques et solidaires, nous nous sommes organisés en inter association pour décrypter les décisions gouvernementales, en discuter et essayer de négocier au mieux les solutions qui pouvaient prendre forme.

L'interassociation réunit : l'ABF, l'ABD (association des bibliothèques départementales, l'ABDGV (Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France), l'ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale) et Bibliopat.

L'interassociation a participé à l'ensemble des réunions menées avec le SLL (Jérôme Belmon), et l'association des Conseillers Livre et Lecture. Ces réunions se sont tenues à chaque nouveauté gouvernementale, parfois pour anticiper, parfois pour comprendre et suivre au mieux les décisions à chaque étape de la crise sanitaire depuis mars 2020.

Si nous avons bénéficié d'une écoute attentive et d'un soutien de la part du SLL, nous regrettons le peu d'effet, le Ministère de la Culture n'étant pas parvenu à s'imposer dans les échanges au niveau gouvernemental. Nous avons subi beaucoup de déconvenues, mais sommes toutefois arrivés à faire lever la mise en quarantaine des documents !

Bibliocovid est le site mis en place dès le début de la pandémie, il est toujours très consulté et mis à jour au fur et à mesure des nouvelles dispositions, dont celles relatives aux pass sanitaires.

Cette coopération inter associative se poursuit.

Le congrès de Dunkerque en ligne (2 000 connexions sur les 3 jours)

reporté, annulé, transformé. Cela a demandé beaucoup de travail pour en redéfinir le format, maintenir les interventions. Il est difficile de quantifier le nombre de participants. S'il a manqué le plaisir des retrouvailles, de nombreux collègues de catégorie C en ont bénéficié. La possibilité de regarder les sessions "en équipe" a pu permettre de créer du lien dans les bibliothèques qui ont mis en place des sessions collectives.

Cela a eu un impact financier non négligeable, mais malgré tout positif et permet de réfléchir à offrir un **accès gratuit et distanciel au congrès de Metz** pour certaines sessions : débat sur "être adhérent pour bénéficier de la gratuité" ou bien "ouvrir gratuitement pour susciter des adhésions".

Cela a également permis d'avancer sur l'accessibilité en permettant la vélotypie de l'ensemble des sessions.

Nous nous retrouverons à Dunkerque en 2023.

Adhésions glissantes

C'est un débat qui a duré plus de 3 ans... Les adhésions glissantes ont bien été votées, mais cela implique de modifier les statuts et règlements, ce qui est bien plus compliqué que prévu en raison du statut d'utilité publique de l'association. Pour l'instant on ne peut pas donner de date de mise en œuvre, il faut attendre que ces nouveaux statuts soient déposés en Préfecture et validés par le Ministère de l'Intérieur. On se donne comme objectif 2023.

Projet associatif

Une des volontés du BN qui nous tenait à cœur : travailler à la définition d'un nouveau projet associatif pour l'ABF:

- prenant en compte l'évolution du monde associatif, le contexte particulier du monde culturel.
- permettant une réorganisation de l'équipe pour gagner en partage des missions et en efficacité.

Pour ce faire, nous avons fait appel au cabinet Harmonia Conseils de Catherine Menant pour nous aider dans cette tâche de « co-construction d'un projet associatif » début 2021, projet que nous souhaitons participatif et non pas seulement le fruit d'une réflexion du BN. Elle nous a apporté une méthode de travail et nous a amenés à la construction d'un comité stratégique baptisé « Air Bib Force » composé de volontaires :

- Membres du bureau national : Loriane Demangeon, Chantal Cliton-Ferreux
- Adhérents : Monique Calinon, Pascal Wagner* (*en lien étroit avec le comité d'éthique, en particulier Christian Massault et Dominique Lahary), Elenora Le Bohec Lettieri, Julie Camus, Anne-Marie Vaillant
- Salariés de l'équipe : Aurélie Ayoudj, Valérie Marchand

En raison du contexte sanitaire, les réunions se sont tenues exclusivement en visio.

Nous avons débuté par un état des lieux et un de l'ABF en s'appuyant sur les documents de cadrage historique de l'association, sur les valeurs définies lors du séminaire de Dijon et les "maîtres mots" : Fédérer, représenter, débattre, former-informer, réfléchir-agir, citoyenneté et inclusion, sans oublier le contexte financier ABF/ABIS et la mise en sommeil des publications (revue *Bibliothèque(s)* ou les *Médiathèmes* en version papier).

De ces concertations est ressortie la définition de 3 grandes orientations phares :

- Réfléchir et débattre
- Former et informer
- Représenter et fédérer

avec 1 priorité identifiée : retravailler la politique éditoriale dans sa globalité, soit toute la stratégie de communication et de diffusion de l'ABF : ligne éditoriale, newsletter, publications revue et *Médiathèmes*, réseaux sociaux...

Cela tout en questionnant et en prenant en compte les moyens humains, matériels et financiers mobilisables.

Le comité stratégique a été mis en sommeil cet été, puis notre surcharge de travail a amené à sa suspension, c'est un chantier à relancer avec le nouveau BN.

Il est important de maintenir cette action participative, l'ABF étant l'association de toutes les bibliothèques et refaire un appel à bonne volonté. Tout le projet sera partagé régulièrement avec le conseil national.

Les adhésions 2021 sont supérieures à celles de 2020.

De peu, mais c'est tout de même à noter ! C'est la première fois depuis 2016 où le nombre d'adhésions augmente.

2020	2021
Adhésion individuelle : 1771	Adhésion individuelle : 1776
Adhésion collectivité : 313	Adhésion collectivité : 327
Total : 2084	Total : 2103

3. Point et échanges sur les dossiers en cours

Congrès 2022 Metz

Il aura lieu du 2 au 4 juin 2022 sur le thème « Les bibliothèques sont-elles indispensables ? », au centre des congrès de Metz (Lorraine).

C'est une thématique XXL, permettant de brosser le plus possible le champ d'action des bibliothèques. L'affiche n'est pas encore disponible, nous avons demandé au graphiste de revoir ses propositions.

Nous avons reçu 37 contributions, mixées et agrémentées pour en faire un programme cohérent et attractif, avec un regard particulier sur les enjeux transfrontaliers et la valorisation d'initiatives locales dans la chaîne du livre et de l'édition.

Le programme est en cours de finalisation et sera diffusé en mars. Il mixera conférences, tables-rondes et ateliers ; le salon professionnel est en construction avec les partenaires, il sera gratuit et ouvert à tous.

Un programme d'animations, visites et découvertes culturelles est actuellement concocté par le groupe Lorraine.

Cyclobiblio arrivera le jeudi matin pour l'ouverture du Congrès.

Question : à quel moment auront lieu le CN et l'AG ?

C'est un marathon de tout mener de front, nous avons choisi de désolidariser l'AG du congrès, mais il faut qu'elle soit tenue avant le 30 juin 2022.

Le format présentiel/distanciel est encore en discussion, idem pour les bourses.

Les Assises de la formation

Elles font suite au Rapport d'Erik Orsenna, la transformation des bibliothèques implique une évolution du métier de bibliothécaire et, plus largement, des autres métiers présents dans les bibliothèques.

Le MC a souhaité proposer une réflexion dans le cadre du plan bibliothèque sur l'adaptation de la formation des professionnels à la transformation des bibliothèques publiques.

Cette concertation souhaitée en 2020 a été reportée à 2021.

L'ABF (Loriane, les commission Bibenréseau et Formation, Gladys) a été partie prenante des différents groupes de travail : formation initiale et tout au long de la vie, concours et examen, formation en outre-mer, formation des collaborateurs occasionnels

Les assises de la formation ont débuté à la BPI en novembre 2021, le 3^e volet du plan bibliothèque étant lancé en 2022 avec la mise en place de 10 mesures pour mieux former les personnes qui travaillent en bibliothèque :

1. La poursuite de la concertation avec tous les acteurs.
2. La publication annuelle de statistiques concernant les professionnels des bibliothèques et leur accès à la formation, à partir des données du ministère de la Culture et du Centre national de la fonction publique territoriale (à partir de 2022).
3. Un référentiel national de compétences, partagé et évolutif, indispensable pour élaborer les offres de formation et les plans de développement des compétences (finalisation en 2022).
4. Une meilleure coordination de l'offre de formation à l'échelle régionale, pour la rendre plus lisible et plus accessible. L'objectif est qu'une coopération, déjà à l'œuvre dans certaines régions, puisse être généralisée d'ici 2024.
5. Des modalités d'accès aux concours mieux adaptées aux futures compétences professionnelles et une prise en compte de la réforme de plusieurs diplômes universitaires, au plus tard en 2023.
6. Des formations post-recrutement améliorées et prolongées pour que les employeurs disposent de cadres mieux formés à leurs nouvelles responsabilités et rapidement opérationnels d'ici 2025.
7. Une réflexion sur l'élaboration d'une formation de base librement accessible en ligne, destinée aussi bien aux étudiants ou professionnels en reconversion intéressés par les métiers des bibliothèques qu'aux bénévoles, aux lauréats de concours ou nouveaux professionnels qui ont besoin d'acquérir rapidement des compétences de base, à partir de 2023.
8. Des modalités de formation innovantes et adaptées en Outre-mer, mises en place progressivement jusqu'en 2025.
9. L'incitation à développer l'apprentissage en bibliothèque, à partir de 2022.
10. Un rendez-vous annuel, qui permettra d'échanger avec la profession autour de ces enjeux de formation et de suivre l'avancement des différents chantiers engagés.

La concertation se poursuit dès ce jeudi avec une 1^{ère} réunion consacrée à l'élaboration du référentiel national des compétences et à l'observation statistique du personnel des bibliothèques territoriales.

Crise sanitaire

Poursuite des réunions coordonnées par le SLL pour échanger sur les nouvelles dispositions du pass vaccinal. A la suite de ces échanges et au regard des décrets publiés, mise à jour dans les meilleurs délais de Bibliocovid (avec validation du SLL). Relais au CN des informations transmises par le SLL au fil de l'eau.

Lancement d'une enquête flash : Le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture souhaite mesurer l'impact de la crise sanitaire sur la fréquentation des bibliothèques territoriales. Pour ce faire, une enquête flash sera lancée du 31 janvier au 15 février sur un échantillon de près de 2000 bibliothèques territoriales (comprenant des petites bibliothèques jusqu'à l'ensemble des bibliothèques desservant des populations de plus de 50 000 habitants).

Les résultats de cette enquête flash seront comparés avec les données de la BnF, BPI et Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie ainsi qu'avec les données d'un échantillon de bibliothèques universitaires que le MESRI sollicitera de son côté : Aix-Marseille, Lille, Montpellier, Tours, Brest, Savoie-Mont-Blanc, Reims, Pau, Ecole centrale de Lyon, Sciences Po Bordeaux, Université de Paris, Assas, Paris 8, Paris 13, Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe, Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

En parallèle, aura lieu la restitution de l'enquête Ipsos/Carel sur l'utilisation des ressources numériques en période de crise.

Un communiqué de la FNCC est paru récemment : suppression du pass vaccinal en bibliothèques

Question : un positionnement de l'ABF est-il pertinent ?

Anne-Marie Vaillant (IdF) : on ne peut pas en faire l'économie.

Hélène Brochart (HdF) : la FNCC est comme nous, sur la même ligne contre le pass sanitaire, ils se positionnent sur la ligne de l'allègement des mesures sanitaires. C'est compliqué avec des questions RH, nous recevons beaucoup de mails et c'est difficile de trouver un positionnement (nous ne sommes pas un syndicat). Il y a des collectifs qui attendent un positionnement, mais l'ABF ne se reconnaît pas dans tous les membres de ces collectifs.

Marie-Hélène Le Goff (Bretagne) : C'est une démarche d'élus, ce sont eux qui sont les tutelles territoriales et qui peuvent causer soucis. Dans le calendrier d'allègement on n'a pas à s'y opposer. C'est un nouveau champ ouvert dans le cadre de la loi Bibliothèques.

Julien Vidal (PACA Corse) et Catherine Storme : il est important de se positionner.

Hélène : pour publier un communiqué, il faut rédiger un document de travail en mode partagé à l'ensemble du CN, comme il est souvent difficile d'avoir des retours merci de signaler la lecture et votre accord même si vous ne commentez pas pour que l'on puisse le diffuser rapidement.

Eleonora Le Bohec (Livr'Exil) : il faut solliciter l'inter association pour voir si on peut avoir un communiqué commun, pbme d'égalité des bibliothèques selon leur statut (Territorial ou Etat) quant à l'application du pass.

Jean Rémi François (Accessibilité(s)) : idem, on peut rajouter nos particularités (en particulier l'impact sur la jeunesse).

Dominique Lahary (Ethique, Biben réseau): certains collègues ont pu confondre l'ABF avec un relais de l'administration. Rebondir sur un communiqué permettrait de clarifier la position de l'abf.

Christophe Daniel (Franche-Comté): ne pas dire moins que la FNCC, il faut que l'on parle d'une même voix , un communiqué inter associatif serait plus efficace.

Pascal Wagner (ABIS)l : il serait bien de préparer un argumentaire à garder sur le coude pour pouvoir réagir rapidement aux éventuelles critiques.

Conclusion : ouverture d'un document partagé et prise de contact avec l'inter association. Est-ce qu'il ne faut pas que chacune des associations garde son identité.

Christophe : La remontée des adhésions est liée au suivi de la crise covid, les communiqués ont modifié l'image de l'ABF notamment dans la ruralité pour qui l'association semblait très éloignée de leurs préoccupations. Il est important de communiquer sur les débats législatifs ou autres, on est de plus en plus lus, suivis...

Loi Bibliothèques

C'est un travail qui a débuté à partir du moment où Sylvie Robert a travaillé sur les horaires d'ouverture, il y a eu beaucoup d'aller-retours avec elle, ce fut un travail de longue haleine et de convictions. C'est une loi qui ne concerne que les bibliothèques territoriales, seuls les dons issus du désherbage concernent tous les types de bibliothèques.

C'est une loi simple qui n'enferme pas dans des définitions trop précises mais qui affirme un certain nombre de valeurs. Elle permet notamment de sécuriser les Bibliothèques Départementales qui existent (Yvelines et Mayotte ont déjà disparu, cas particulier de la Réunion). S. Robert a reçu le soutien de tous les groupes parlementaires, et a délibérément évité ce qui pouvait bloquer (gratuité, droits d'auteurs).

Il est important de se saisir de cette loi pour interroger les candidats aux présidentielles.

Il faut que nous nous en emparions ainsi que les élus pour la faire vivre.

Dominique a créé un [document partagé](#) permettant de l'expliquer. La loi donne un cadre général, sur la poldoc (document de politique générale et non liste des titres) cela s'impose aux élus comme aux bibliothécaires c'est un encouragement à la formaliser .

Jean Rémi : il faut porter la loi en direction de nos élus et des collègues car elle nous oblige à nous améliorer sur plein de choses. il faut que l'on se l'approprie pour qu'elle ne reste pas lettre morte.

Violaine Godin (Pays de Loire): on souhaite faire une journée pour présenter la loi, en débattre, pour cela nous ferons appel à intervenants.

Eléonora : il faut porter un premier niveau de décortiquage auprès des équipes, des collègues en région et pour cela procurer des éléments d'interprétation fournis par l'ABF.
Julien : Ne faut-il pas faire une journée nationale plutôt que chaque groupe fasse les choses de son côté ?

Anne-Marie : C'est une échéance à ne pas manquer : loi, échéances électorales, créer un "biblio Robert" qui décortique la loi sous forme de fiches pratiques ? Travailler avec Sylvie Robert, s'il n'y a pas journée nationale, créer un "Kit" à décliner en région.

Xavier Galaup (Advocacy): c'est un vrai sujet d'advocacy à diffuser auprès des élus locaux.

Hélène : Sylvie Robert sera présente au congrès mais sur une table ronde intitulée "l'accès de toutes et tous est un combat" qui donnera la parole aux collègues de la Trinité (ville qui avait soumis l'entrée à la bibliothèque à l'adhésion en mettant le coût de l'inscription assez élevé pour les extérieurs de façon à exclure les jeunes qui venaient d'un quartier proche).

Point finances

ABF : bilan 2020

Le bilan fait apparaître un résultat net négatif comptable de -127 000 €.

Raisons principales : la crise sanitaire qui a entraîné l'arrêt des manifestations et l'annulation du congrès. Malgré des économies réalisées notamment sur les frais de déplacement, le financement de l'indemnité de départ pour Olivia et les provisions des engagements de départ à la retraite (non prévus jusqu'à alors) ont pesé dans les comptes.

Néanmoins l'ABF possède des réserves et le résultat réserves-net comptable est de **368 000 €**.

Actuellement le manque de trésorerie au siège s'aggrave avec les salaires à verser et en attendant les recettes du congrès et les subventions. Vous avez peut-être déjà constaté le non reversement de la quote part adhésions en 2021, mais ce n'est pas suffisant. Les comptes des groupes régionaux sont toujours bénéficiaires et une des solutions proposée au dernier CN (septembre 2021) était de ramener les comptes des groupes à 5000 € pour renflouer le siège.

Passage des groupes régionaux à 5 000 euros : c'est une décision à expliquer, sensibiliser dans les groupes, le vote est prévu au CN de Mars. Les groupes dont la trésorerie est au-dessous de 5000€ devraient retrouver une trésorerie à hauteur.

ABIS : bilan 2020

L'ABIS est la société commerciale créée par l'ABF pour des raisons de fiscalité pour la commercialisation des produits (revues et congrès)

Le bilan fait apparaître un résultat net négatif de **-54 400 €**

Raisons principales : la crise sanitaire qui a entraîné l'annulation du congrès 2020 et une baisse significative des ventes des publications. Un congrès c'est 100 000 € de bénéfice.

Le congrès en distanciel a couté 50 000 € sans retour de recettes puisqu'il était gratuit.

L'ABIS est proche de la faillite. Lors de la dernière AG, une mention a été votée pour la poursuite des activités de l'ABIS pour un an sous réserve d'un audit.

Chantiers pour le nouveau BN

- prendre une décision concernant l'ABIS
- valoriser le bénévolat dans la comptabilité

En 2020, l'ABF a changé de cabinet comptable pour plus de rigueur dans la tenue des comptes. D'autre part en 2021, Valérie Marchand a quitté l'ABF. Une partie de ses activités a été reprise par Aurélie et Mélanie mais le recrutement d'une comptable est absolument nécessaire pour assister le BN dans toutes les questions financières, comptables et administratives de l'association. Un profil de poste a été élaboré avec le cabinet comptable.

Christian Massault : il faut que les permanents fournissent un document permettant la valorisation des bénévoles ; les subventions locales restent dans la trésorerie dans les rapports financiers des régions.

Hélène : il faut que le relai soit bien fait dans les CA pour que ce soit voté au prochain CN, il y aura une réunion spéciale avec les trésoriers.

Julien : est-il envisageable d'inclure l'ABIS dans l'ABF ?

Pascal : l'ABF est une asso sans but lucratif et ne peut dégager de bénéfices. D'autres solutions sont envisageables, le cabinet comptable nous accompagne.

Pascal : c'est difficile d'avoir les infos en temps réel ; il va falloir se positionner sur le modèle économique, les publications étaient en difficulté avant le COVID.

Eleonore : quelles subventions (Ministère, Régions) ?

La subvention principale vient du ministère de la culture, il y a également le MSR, les DRAC... Loriane : comme il n'y a qu'un seul n° de SIRET, c'est compliqué, cela dépend de la façon dont le montage se fait (niveau local ou régional).

Pascal : les subventions sont de plus en plus liées aux projets, ce ne sont donc pas des apports financiers de fonctionnement général. Le fait que le Ministère ne demande pas trop de justificatifs tient essentiellement au contexte sanitaire.

Katia Fondcave (Bourgogne) : quel est l'apport financier de la formation :

La formation permet d'enregistrer des bénéfices, mais cela impose que le nombre de site ne diminue pas et qu'ils ouvrent avec un nombre de stagiaires suffisant pour équilibrer les comptes.

Jean-Rémi : La politique de subvention d'objectifs implique que l'ABF doit prendre un gros virage et prioriser les objectifs.

Christian : tout le monde associatif est concerné, monter des projets c'est coûteux en temps et en finances, il faut passer en revue les différents modes de financements.

Eleonora : il faut que l'on soit accompagné sur les compétences de recherche de financements.

Loriane : il faudra réinterroger le modèle économique de l'association.

Retour sur le départ d'Alice

Dominique demande comment remercier Alice de manière collégiale ?

Alice ne souhaitait pas être présente ce matin, ni au congrès de Metz.

Hélène : le groupe HdF va lui envoyer des bières prévues pour Dunkerque. Alice a toute sa liberté dans son choix, mais son engagement et son investissement a été tellement intense qu'elle est certainement arrivée à épuisement, un sentiment d'échec que les autres membres du bureau n'ont pas réussi à faire disparaître...

Elle assure la transition, concocte un classement des dossiers digne d'une vraie bibliothécaire ;))

Violaine : j'ai été surprise de sa démission, elle n'a pas donné de raisons, même pas donné la possibilité de s'exprimer, ma première réaction a été la colère car j'aurais souhaité lui faire part de mon soutien et mes remerciements pour tout le travail fait.

Hélène : Alice a pris tout le monde de court, on peut faire un document partagé pour lui envoyer un petit mot accompagnant les bières.

4. Elections du nouveau bureau et cooptations

L'élection devant avoir lieu à bulletin secret, les votes ont été envoyés au siège par correspondance, Aurélie et Mélanie ont procédé au dépouillement.

Candidatent :

Anne -Marie Vaillant, (IdF)

Julien Vidal (PACA-Corse)

Hélène Brochard (HdF)

Loriane Demangeon (Lorraine)

18 votes reçus, 2 votes blancs : bravo !

Cooptations

Eleonora Le Bohec

Jean-Rémi François

Unanimité

Autres votes

- Vote pour la responsabilité de la commission Vie de l'association (Marie Pierre) + Formation (Cécile Trévian)
Unanimité
- Vote de l'enveloppe de fonctionnement des commissions (500 euros) = permet essentiellement les déplacements. Pour les actions il faut une demande complémentaire par les fiches projets
Unanimité

6. Représentation ABF auprès des partenaires

- ENSSIB / Conseil de perfectionnement formation : Fabrice Boyer du groupe Auvergne
- INET / Conseil de perfectionnement : Xavier Galaup / Marianne Masson
- CA CNL : Marc Patard (ABD) pour les 3 assos pros
- BPI /conseil de coopération : à définir
- Étude sur les marchés d'acquisition de livres non scolaires : Marianne Masson

Si certains dossiers ou thématiques vous intéressent, n'hésitez pas à vous manifester, tout ne peut reposer sur votre dévoué bureau.

13h30-16h30 : présentation des commission et de la vie de l'association

Chaque commission a une feuille de route, elles sont également présentes pour aider les groupes régionaux. Chacune d'entre elles est suivie par un membre du bureau national.

Il ne faut pas hésiter à parler des commissions autour de soi, les membres sont disponibles pour échanger, on peut s'engager sur des actions ponctuelles.

1. Présentation des commissions

Jeux en bibliothèques - Mathilde Delalande

Nous participons à élaborer des journées d'étude et des ateliers lors du congrès (murder party et jeux vidéo en kit pour cette année). Il y a eu un renouvellement de la commission en 2021 à continuer en 2022. Nous avons également un partenariat avec l'Association des Ludothécaires de France pour rédiger des fiches pratiques.

Legotheque - Maxence Heitz

La commission travaille beaucoup sur les questions de genre. Une exposition en cours de réalisation autour du féminisme et du genre ; actuellement en partenariat avec l'Université de Toulouse pour une JE, le blog est régulièrement mis à jour. Boîte à outils sur l'accueil des personnes trans en bibliothèque (usagers:collègues). Appel à volontaires.

BU/BS - Monique Calinon

C'est une commission à remobiliser, et qui manque de membres des BU. En projet nous avons un café rencontre auprès des collègues des BS parfois/souvent très isolés.

Labenbib - Cyrille Jaouan

Nous nous occupons de Fablab et bibliothèques. Il y a beaucoup de mouvement dans la commission et nous avons besoin de sang neuf. Une page Facebook (4700 membres), des visios dont le lien est sur la page FB, un wiki avec des fiches ateliers, un Twitter (+ de 2000 mbres). Nous proposons une aide aux groupes, sommes présents au congrès avec des ateliers (expo sur les Fablab à Metz). En projet une cartographie des lieux de création numérique en bibliothèque. Médiathème toujours en vente.

International - Eleonore Clavreul

La commission s'est renouvelé. Pour faire connaître la commission : fbk, lettre d'info, journées d'étude. Aide à se mettre en contact avec des collègues étrangers, accompagne les collègues étrangers au congrès. Nous avons traduit la boîte à outil de l'IFLA, publiée sur le site de la BPI, il faut lui trouver une place sur le site ABF. La carte des bibliothèques est un peu tombée en jachère, mais la mise à jour a repris. EBLIDA a monté des groupes de travail, à chaque fois un collègue français participe. C'est plus compliqué pour LIBER.

Ethique - Christian Massault

Ce n'est pas une commission à proprement parler et ne peut être constituée que de retraités : actuellement il y a 6 personnes. 2 réunions en présentiel, mais de nombreux contacts en ligne. Elle fonctionne sur un principe de confidentialité Seul le BN peut être au courant et peut décider de publication. Le comité a refondu et actualisé le code de déontologie, contribué aux amendements de la loi Robert dont elle souhaite créer une boîte à outils. Il répond à de nombreuses sollicitations, souvent des ingérences directement liées aux changements de municipalités. Il s'occupe également de l'organisation et mise en accessibilité des archives de l'ABF, chantier en cours et en particulier avec les associations d'archivistes.

Bibenreseau - Dominique Lahary

21 membres dans toute la France, tous territoriaux, parité BD et intercommunale. La plupart des réunions se font en visio, ce fonctionnement mixte est à poursuivre. Chacun contribue en fonction de ses disponibilités. Nous travaillons sur les réseaux, que ce soit en intercommunalité ou plus informels. Le sujet est ouvert sur l'enseignement supérieur, mais nous manquons de spécialistes au sein de la commission. Un Blog, une boîte à outils sous forme de fiches, un annuaire des réseaux, nous souhaitons créer une cartographie nationale avec des actions concrètes, avec un recensement des formations. La commission travaille avec le SLL sur la refonte de Scrib.

En projet une JE sur le rôle de coordinateur.trice de réseaux, sur les fusions de collectivités depuis 2017. Nous souhaitons contribuer à la réflexion d'élus, à la coopération entre l'enseignement supérieur et la lecture publique

Ressources humaines - Benoit Crevits

Elle est composée de 4 membres et à été renouvelée pour moitié il y a deux ans. Elle a un rôle de veille pour l'ABF, une page FB assez consultée, Twitter, page internet sur le site national. Elle participe à la mise à jour d'Agorabib. Elle traite beaucoup de sujets relatifs

à la réforme du temps de travail, télétravail, inégalités de genre, statuts, instances paritaires, concours... En ce qui concerne les conflits avec les élus elle renvoie vers les OS ou le comité d'éthique. Une adresse covid-RH a été créée pour les questions spécifiques. Un gros dossier en cours : l'accès au concours externe de catégorie B. Nous manquons de membres notamment de membres de la Fonction Publique d'Etat. Il y a de nombreuses connexions entre RH et éthique.

Jeunesse - Chantal Ferreux pour Mina Bouland

Actuellement neuf membres, une seule réunion en visio en mars et pour le reste des échanges par mail.

La commission a animé une table ronde en Visio au congrès de 2021 et une autre pendant le salon de Montreuil avec une présence sur leur stand comme chaque année. La commission fait toujours partie du comité de l'Observatoire de la lecture des ados mis en place par Lecture Jeunesse ainsi que du comité de pilotage de AFEV dans le cadre d'un dispositif autour de la lecture financé par des subventions.

Nous participons également avec la commission Legothèque à alimenter une biblio jeunesse sur la question de la diversité.

Nous avons été sollicités par La revue *Nous voulons Lire* pour un article sur le métier de Bibliothécaire jeunesse ; Deux autres articles pour *Lecture Jeunesse* : sur la diversité ethnique pour le 1er et sur la gratuité en bibliothèque pour les jeunes pour le second.

Nous avons toujours notre page FB administrée par Frédérique Letilleul.

En 2022, le 10 mai à la BNF nous proposerons une journée d'étude sur la question du roman pour les 6-12 ans et des auteurs : toujours bcp de monde et cela donne bcp de visibilité à la commission Jeunesse sachant que toute la logistique est portée par les collègues du CNLJ avec qui j'ai plaisir à travailler.

La commission avait l'idée de proposer pour le prix Astrid Lindgren, l'association Lecture Jeunesse : nous attendons le feu vert du BN pour les prévenir et co-construire avec eux le dossier qui est à rendre avant mi-mai et in english please ! Merci pour votre retour.

Sorcières – Chantal Ferreux

C'est un prix qui existe depuis 1997, suivi par David Cilia de l'équipe des permanents. Il regroupe libraires et bibliothécaires à parité et a une réputation nationale. Il y a actuellement deux commissions régionales ; Lorraine et Aquitaine, d'autres sont en cours de création.

AccessibilitÉS – Hélène Brochard

Nous sommes 12 au sein de la commission, certains très polyvalents, d'autres plus spécialisés. Nous participons à l'élaboration de journées d'études régionales et organisons des JE Nationales. Un Blog régulièrement alimenté, un médiathème sur les bib pénitentiaires. Un membre de la commission fait partie de la commission "Facile à lire" avec le ministère, est partenaire avec la FILL pour les bibliothèques en milieu hospitalier. Beaucoup de sollicitation par les collègues. Les questions liées à l'employabilité de collègues handicapés sont renvoyées vers la commission RH. Besoin de responsables.

Christian Massault : le comité d'éthique reçoit plusieurs sollicitations de collègues de CE,

il n'y a plus de commission spécialisée. Les bibliothèques y sont de plus en plus en difficulté.

Advocacy -Xavier Galaup

Il s'agit d'inscrire la question des bibliothèques dans les politiques publiques. Nous avons participé à l'Étude sur l'impact économique des bibliothèques, mais le travail rendu est très insatisfaisant sur certains aspects. Nous avons repris la gestion de la Charte Biblib (appel à bonne volonté pour suivre la charte), chacun peut s'en emparer pour faire du travail d'advocacy (rôle des bibliothèques dans l'accès à l'information). En prévision une campagne sur la gratuité d'inscription dans les bibliothèques qui fournira également des éléments de langage pour répondre aux contre-argumentations. Des élus ont été sollicités pour témoigner (vidéo, images, verbatim), la campagne devrait être lancée à l'automne. Mise en place d'une carte des bibliothèques gratuites. Également une campagne sur la loi Robert : signification, contenu, interpellation des candidats à la présidentielle.

Formation – Cécile Trévian

Il y a un manque avéré de ressources humaines au sein de la commission. Elle suit les différents sites de formation (15 cette année), accompagne et fait travailler ensemble les différents sites. Il y a 2 réunions annuelles pour travailler les contenus, partager les difficultés. La pandémie a fortement impacté la formation : il a fallu transférer les cours en distanciel, accompagner les élèves,. Il faut saluer l'investissement des sites de formation pendant cette période: cours par téléphone, accompagnement individuel...

Il a également fallu remonter le dossier de formation, nous avons failli ne pas l'avoir, il faut avoir la certification QALIOPI pour que les élèves puissent continuer à se financer (CPF, Pôle emploi).La formation est portée par des bénévoles, ce qui pose problème pour la certification : nous représentons formateurs et employeurs ce qui est difficile à comprendre. Investissement énorme des bénévoles, bon taux de réussite (95%) et d'employabilité.

La participation aux assises de la formation est une force.

Le travail au sein du conseil de perfectionnement permet de partager les idées, travailler à fidéliser les stagiaires au sein de l'association (peu restent adhérents à l'issue de la formation) . Il faut travailler à diversifier la formation (modules).

Session au congrès pour mieux faire connaître la formation, et partager les idées.

Marie-Hélène : le conseil de perfectionnement aura lieu le 7 mars, c'est une corde très fragile, en Bretagne nous ne sommes pas certain d'ouvrir en septembre.

Cécile : tout repose sur Mélanie au niveau des permanents, dans les régions l'ouverture de site est conditionnée aux bonnes volontés.

Monique : c'est important de tout comptabiliser les heures de bénévolat.

Livr'exil – Eleonora Le Bohec

Au départ, il s'agissait de travailler à des projets d'intégration des personnes exilées ayant des compétences métiers, depuis nous sommes davantage sur l'accueil de réfugiés dans les bibliothèques. Actuellement 4 membres actifs, travail recentré sur les questions réglementaires... et travail de recherche de bénéficiaires potentiels. Le fonctionnement

des bib françaises est difficile à appréhender pour ces personnes. Une personne a pu suivre la formation ABF IdF, a été diplômée et travaille en CDD.

Nous lançons un appel à renforcer la commission, notamment la recherche de personnes pouvant être "mentor"; nous souhaitons contacter des institutions liées à la migration et à l'insertion de ces personnes.

Commission "verte"

Devait être lancée en 2020, mais les choses se précisent et partent bien. Il faut organiser la commission. 2 membres de la commission font également partie de l'IFLA qui a un groupe qui travaille sur ce sujet, développement durable avec un axe écologie.

Vie de l'association – Hélène Brochard

Il s'agit de faciliter la vie des adhérents. Sur le site, une boîte à outils et un document précisant ce qu'est une commission sont à disposition.

Précisions sur le fonctionnement : Le CN réunit les pds qui ont le droit de vote et les responsables de commission qui ne votent pas. Lorsque les pds sont au national, les VP les remplacent au sein du CN.

Les responsables de commission sont validés par le CN, ensuite ils ont toute latitude pour valider les candidatures à la commission.

Chaque membre du BN sera référent d'une (ou plusieurs commissions)

Commission numérique

Il faut absolument la relancer ! Un partenariat avec Cinélib est en cours, avant de relancer la totalité de la commission, il faut un.e volontaire pour suivre le dossier dont il faut vérifier les tenants et aboutissants (est-ce que les ressources sont vraiment libres, quel est la place de l'ABF dans ce projet).

Eleonore pose la question à la BPI au service concerné.

Le manque de ressources sur le numériques ne peut perdurer, il faut absolument trouver le moyen de pallier ceci.

2. Présentation des salariés

Qui je contacte pour quelle question ? Une partie de l'équipe est en télétravail

David Cilia : s'occupe du site, de la mise en ligne, du forum agorabib, adresses mail pour les commissions et les groupes, les pages fbk, les logos, les visios...

Mélanie Roson : s'occupe de la formation, facturation, ABIS et depuis quelques mois, intermédiaire entre les groupes et le cabinet comptable. **Les justificatifs sont indispensables** pour le cabinet comptable, il faut être rigoureux !

La formation : il y a évolution des certifications qui permet les financements des élèves. Les critères sont de plus en plus exigeants et peut-être faut-il revoir le fonctionnement des sites de formation.

Aurélie Ayoudj : chargée du congrès (copil, lien avec spat, communication, logistique intervenants), réseaux sociaux national (fk, twitter, linkedin), lettre électronique. En charge des publications (*Bibliothèque(s)* et *Médiathèmes*). Le modèle économique n'est plus tenable, un premier travail a été fait par les permanents et d'autres adhérents, mais

depuis le travail a été laissé en jachère.

S'il n'y a plus d'abonnement en cours, les anciens numéros sont en accès sur la boutique.

A repris une partie des tâches qui étaient dévolues à Valérie Marchand.

3. Présentations des outils à dispo des groupes

La boîte à outils, le site web, mémento du président, adresses mails pages , newsletter.

Tout ceci est accessible avec ses identifiants de connexion (nécessite d'être à jour de sa cotisation).

4. Les fiches projets

Sensibiliser les présidents et trésoriers sur la transmission des pièces justificatives

Présentation des outils disponibles sur le site. Il faut envoyer les fiches projet pour début mars, ce qui permet de quantifier et intégrer les documents pour les bilans.

5. Réunion trésoriers

À organiser, attention à bien quantifier le travail des bénévoles de l'association.

Question formation/ RH : le CNFPT refuse d'accepter des stagiaires hors département.

Lorraine : Oui, sujet abordé lors des concertations "assises de la formation", le CNFPT est en pleine restructuration, il y a une vraie inégalité territoriale.

Hélène : Le bureau va rédiger une feuille de route qui sera partagée et rendue publique. Il y aura la mise en place de plusieurs outils alternatifs aux mails. N'hésitez pas à communiquer vos pratiques.